

CONSEIL MUNICIPAL  
Séance du 6 août 2015 (ordinaire)

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L. 2121.25  
du Code Général des Collectivités Territoriales

*L'an deux mil quinze, le jeudi six août à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de CHIZÉ/AVAILLES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Daniel BARRÉ, Maire.*

**Présents :** Mesdames Valérie BOST, Diane DESMONTS, Nathalie MÉMETEAU, Catherine VRIGNAUD.  
Messieurs Thierry AUDEBERT, Daniel BARRÉ, Eric CHAMARRE, Jean DUBOIS, Bernard GUÉRIN, Didier MOUNOURY, Rodolphe RAMBAUD, Raphaël VILLEMIN, Didier VRIGNAUD.

**Absents :** Brigitte BASTARD, Dany BLONDIO

**Secrétaire de séance :** Raphaël VILLEMIN

**Date de convocation :** 31 juillet 2015

*Le conseil municipal est déclaré ouvert par Monsieur le Maire à 20 h 30.*

## 1 Préfinancement Prêt FCTVA

### Délibération 44/2015

Il est proposé au Conseil municipal de délibérer sur la réalisation d'un Contrat de Prêt d'un **montant total de 8 553 €** (Huit mille cinq cent cinquante trois euros) auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le préfinancement des attributions du fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA), au titre des dépenses réelles d'investissement inscrites au budget principal de 2015, réalisées au premier semestre 2015 et éligibles au dispositif du FCTVA,

Monsieur BARRÉ, Maire de Chizé est invité à souscrire auprès de la Caisse des dépôts et consignations un Contrat de Prêt dont les caractéristiques financières principales sont les suivantes :

**Montant du prêt : 8553 €**

**Durée d'amortissement du prêt : 15 mois**

**Taux d'intérêt actuariel annuel : 0 %**

**Dates de remboursement en capital de chaque ligne du prêt :**

- Ligne 1 du Prêt : **Décembre 2016**
- Ligne 2 du Prêt : **Avril 2017**

→ Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents (13 voix), **DÉCIDE** de réaliser cet emprunt d'un montant total de 8 553 € pour le préfinancement des attributions du FCTVA,

## 2 Emprunt Voirie

### Délibération 45/2015

Il est proposé au Conseil municipal de délibérer sur la réalisation d'un emprunt d'un montant total de 70 000 € (SOIXANTE-DIX MILLE EUROS) auprès de la CAISSE EPARGNE AQUITAINE POITOU CHARENTES destiné à financer des travaux de voirie. Cet emprunt aura une durée de 10 ans au Taux Fixe de 1,89 % l'an.

Cet emprunt est assorti d'une commission d'engagement d'un montant de 100 € (CENT EUROS). La Commune aura le droit de se libérer par anticipation de tout ou partie du montant du prêt.

- Après en avoir délibéré, LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des membres présents (13 voix), **DÉCIDE** de réaliser cet emprunt d'un montant total de 70 000 €

**Cet emprunt au taux de 1,89 % remplace l'emprunt souscrit en 2011 au taux de 4,93 %.**

### **3 Questions Diverses**

- **Droit de préemption Pré du Viron** : Monsieur le Maire expose la demande d'intention d'aliéner reçue du cabinet notarial SCP Couché et Delaumône, concernant la parcelle de prairie cadastrée n° 021A-0238, pour une superficie totale de 71a 40ca, sise en zone de préemption « liaison inter-bourg Chizé-Availles » et estimée à 800 € (huit cents euros) hors frais de notaire par le vendeur.

Après explication et situation du bien par carte jointe en annexe (rive gauche de la boutonne, parcelle hachurée, le conseil s'entend à l'unanimité moins 1 voix pour exercer son droit de préemption sur la totalité de la parcelle et délègue cette mission au Maire.

Cet achat prévoira, parmi d'autres pistes, la possibilité d'une convention proposée à l'exploitant actuel de signer une convention avec la commune pour lui permettre de continuer son activité telle qu'elle.

Le conseil demande que cette décision soit expliquée clairement aux intéressés.

- **Cimetières** : la commission environnement se réunira prochainement pour mettre en place un plan d'entretien respectueux de l'environnement respectant la charte terre saine.

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h30***

A CHIZÉ, le 13 Août 2015

Le Maire, Daniel BARRÉ